

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fédération des parents adoptants du Québec salue l'engagement du Parti québécois à offrir des prestations parentales plus justes pour les familles adoptives

LAVAL, le 29 août 2018 – La Fédération des parents adoptants du Québec (FPAQ) est ravie que l'équité des prestations pour adoption du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) soit une priorité du Parti québécois. « Après des pétitions, de nombreuses lettres d'appuis et des années de revendications infructueuses, un engagement politique ferme à accorder aux parents adoptants exactement les mêmes privilèges qu'aux parents naturels est une musique à nos oreilles », se réjouit Anne-Marie Morel, présidente de la FPAQ. « Il y a une diversité de familles québécoises. Les familles adoptives ont des besoins différents, mais certainement pas moins importants. Nous remercions le Parti québécois de le reconnaître », poursuit-elle.

Actuellement, le RQAP offre 18 semaines de prestations de moins aux adoptants par rapport aux familles naturelles. Cette situation est vivement dénoncée par la FPAQ, et ce, depuis l'instauration du régime. Non seulement cela est inéquitable pour les adoptants, mais cela discrimine aussi les adoptés, en leur refusant les mêmes conditions que les autres sous prétexte que leurs origines sont différentes. « Actuellement, les enfants adoptés sont les seuls enfants du Québec à ne pas pouvoir profiter de la présence intensive de leurs parents pendant un an à la suite de leur arrivée dans leur famille. C'est inacceptable. Pour un enfant adopté, qui a été déraciné et a souvent eu un début de vie cahoteux, le congé parental correspond aux premiers soins. Le temps passé à prendre soin de son enfant fait toute la différence pour son développement », explique Yannick Munger, trésorier et porte-parole de la FPAQ.

Rappelons que, plus tôt cette semaine, le Parti libéral du Québec s'est aussi engagé à ce que les adoptants profitent d'un « RQAP plus généreux ». Devant cette annonce, la FPAQ est demeurée tiède, sachant que le gouvernement libéral n'a démontré aucune ouverture à l'équité des prestations pour adoption lors de son mandat. Dans son projet de loi dévoilé au printemps, le Parti libéral avait déçu en proposant un ajout arbitraire de cinq semaines de prestations pour adoption. Une telle bonification aiderait des familles, mais ne corrigerait ni l'iniquité envers les adoptants, ni la discrimination envers les enfants adoptés; en plus de nier les défis particuliers liés à la fondation d'une famille par adoption.

« Il est temps de cesser de minimiser les particularités et besoins des familles adoptives. En 2018, avec toutes les connaissances sur la parentalité adoptive et l'adoption, on ne peut plus feindre l'ignorance ni affirmer que cette réalité mérite moins de soutien que la parentalité naturelle. Comme cela est proposé aujourd'hui, il faut mettre fin à une iniquité, qui a déjà beaucoup trop duré », conclut Monsieur Munger.



À propos de la Fédération des parents adoptants du Québec

La Fédération des parents adoptants du Québec (FPAQ) est une association de parents qui offre des services pré et post adoption pour les parents.

Elle a pour objectifs de :

- défendre les intérêts des adoptants et de leurs enfants;
- informer, outiller et soutenir les membres avant, pendant et après l'adoption;
- favoriser le réseautage entre les organismes offrant des services aux parents adoptants;
- échanger des idées avec les intervenants en adoption en vue d'une meilleure compréhension de la réalité des familles adoptives.

Site web : www.fpaq-adoption.ca

Pour une demande d'entrevue, contactez :

Yannick Munger, trésorier et porte-parole

Téléphone : 514-829-6041

Courriel : yannick.munger@ca.crh.com